

Conseil municipal du 22 janvier 2016

Participants : René Mouysset,, Clément Chauchard, Franck Chincholle, Philippe Couderc, Jean-Christophe Coupat, Monique Delcausse, Frédéric Lavigne, Didier Mai-Andrieu, Bernard Martin, Jean Muratet, Brigitte Tuéry, Séverine Véquaud, Isabelle Viguiet.

Absents excusés :, Christian Duraisin (procuration donnée à Philippe COUDERC), Bruno Pélissier.

En préalable au conseil, monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers de fixer les dates des réunions nécessaires à l'élaboration du budget municipal pour que le maximum de conseillers puisse y participer :

- commission des finances : le 23 février à 14h30
- conseil municipal "budget" : le 25 mars à 20h00

1- subvention au groupement d'intérêt cynégétique (GIC)

Tous les deux ans, se déroule sur le territoire des communes de Castanet et de Sauveterre le brevet de chasse en meute. Le GIC demande aux deux collectivités une subvention permettant d'organiser cette manifestation de niveau national, monsieur le Maire propose de leur accorder la même subvention que les années précédentes, soit 500 €.

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité et sera donc portée au budget 2016.

2- désignation de représentants à la communauté de commune du pays baraquevillois.

Le fait d'être revenu au nombre de 10 communes entraîne des modifications dans l'organisation des commissions intercommunales. Cette organisation sera opérationnelle durant l'année 2016 et sera à nouveau revue en 2017 lors de la réunion des intercommunalités du Naucellois, du Baraquevillois ainsi que des communes de Calmont, de Sainte Juliette et probablement de Cassagnes-Begonhes. La commission existante "développement économique et touristique" est scindée en deux commissions, l'une "commission développement économique" qui devra se concentrer sur la commercialisation de la zone artisanale du Puech à Baraqueville et l'autre, "commission du tourisme" qui aura pour objectif principal la mise en place de l'office de tourisme intercommunal. Les représentants actuels sont Philippe COUDERC et Christian DURAISIN.

Par ailleurs, une nouvelle commission est constituée pour traiter des dossiers concernant la compétence voirie acquise par la CCPB à compter du 1^{er} janvier 2016. La commune de Sauveterre doit y désigner deux représentants.

Après concertation le conseil municipal désigne :

- **commission développement économique** : Philippe COUDERC et Jean Christophe COUPAT,
- **commission du tourisme** : Philippe COUDERC et Christian DURAISIN,
- **commission voirie** : Franck CHINCHOLLE et Monique DELCAUSSE.

Une précision est apportée par le Président de la CCPB, Didier MAI ANDRIEU et en accord avec le Maire : dorénavant tous les comptes rendus des réunions concernant l'intercommunalité qui sont transmis au secrétariat de la commune, seront transférés aux conseillers municipaux.

3- Délibération autorisant le Maire à entreprendre toutes démarches concernant le futur "pôle de santé".

Monsieur le maire fait le point sur tous les contacts informels pris depuis le dernier conseil et sur ceux en cours, notamment pour connaître les financements possibles. Pour être opérationnel il devient nécessaire d'avoir une esquisse de projet qui ne peut être faite que par un bureau d'études.

Le conseil municipal autorise le maire à consulter des bureaux d'études et engager les études.

Questions diverses

* Monsieur le Maire informe le conseil qu'un PIG, **Programme d'Intérêt Général, labellisé "habiter mieux"** permet d'obtenir des aides financières pour les propriétaires occupants ou bailleurs à :

- la rénovation énergétique,
- l'adaptation du logement,
- l'habitat dégradé.

Contact : Habitat & Développement, carrefour de l'Agriculture à Rodez.

Tel : 05 65 73 65 76 - messagerie électronique : contact@hd-aveyron-lozere.fr

* **Le projet de l'association "Braille et culture"** (supports touristiques, culturels et scientifiques à l'intention des déficients visuels et malentendants) bénéficiera d'un mécénat de la part de la POSTE : 1500€.

Signature de la convention « Tourisme Handicap » à l'Office de Tourisme le Jeudi 03 Mars 2016 à 10h30.

* **Bilan des manifestations et animations du mois de décembre** : monsieur le maire félicite tous les bénévoles, artisans, commerçants, acteurs touristiques et associations qui ont œuvré pour la décoration, les illuminations et l'animation de la commune renforçant ainsi les liens entre les habitants. Séverine VEQUAUD, coordinatrice de cette opération pour le conseil municipal, fait part du bilan global financier, certaines manifestations ont été payantes et d'autres non. La mairie participera à hauteur de 230 €. Monsieur le maire souligne l'ambiance conviviale et l'énergie rayonnante contagieuse durant cette période. Le conseil municipal souhaite poursuivre dans ce sens, en 2016, ce travail d'animation initié depuis plusieurs années.

* **Stratégie de développement de la commune** : après une discussion animée et argumentée afin d'insuffler une volonté et une dynamique dans la commune quelques idées ont été évoquées :

- exemple d'Arvieu avec l'entreprise LAETIS dans le domaine du numérique.

A partir de ce "modèle", plusieurs idées ont été avancées :

- développement de l'économie verte, du tourisme vert.
- accueillir de nouveaux habitants soit en proposant du logement locatif soit en cherchant des pistes comme les opérations des HLM en accession/vente.
- accueillir des jeunes pour les inciter à consommer sur place en proposant des services tels que garderie d'enfants, ...

Des pistes à poursuivre : organiser ou soutenir des réunions pour dégager les idées fortes qui nous amèneraient à trouver des solutions, à encourager les initiatives "citoyennes" ...

Il faut des porteurs de projets ou "moteurs", extérieurs ou habitants, que le conseil municipal serait prêt à suivre et encourager.

* **projets d'animation de la place** : Séverine VEQUAUD fait part au conseil de l'existence d'un groupe de jeunes architectes et paysagistes qui souhaite réaliser une étude de projets d'aménagement paysager pour la place aux arcades, gracieusement courant février/mars. Un budget prévisionnel, défini par la commune, permettra à ce groupe de faire des propositions réalistes. Par ailleurs et pour *l'animation d'été sur les espaces publics*, il pourrait être créé des "animations éphémères" grâce à la mise en place de jeux en bois, réalisés par les habitants lors d' "Ateliers bois" avec un intervenant hors saison (par exemple : de février à juin et/ou de septembre à janvier) et créer des jeux intégrés dans le sol de la place aux arcades de façon durable et qui se fondent dans l'architecture du lieu.

Prochain conseil municipal : **26 février 2016 à 20h30**